

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le 4^e jour du mois de février de l'an 2019, à 19 h, au bureau municipal, situé au 85, rue Desrivières, à Saint-Camille, à laquelle sont présents :

Présences : M. Philippe Pagé, maire
M. Pierre Bellerose, conseiller
M. Denis St-Onge, conseiller
Mme France Thibault, conseillère
Mme Lucie Cormier, conseillère
M. Clément Frappier, conseiller

Absence : Mme Anne-Marie Merrien, conseillère

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Philippe Pagé, maire, constate le quorum à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

2019-02-029

1.1 Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Lucie Cormier
Et unanimement résolu*

QUE le point 3.5 « Formations des élus » soit ajouté à l'ordre du jour.

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté en laissant le point « Varia » ouvert.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 1.1. Adoption de l'ordre du jour
 - 1.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019
- 2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**
 - 3.1. Adoption des comptes à payer – Janvier 2019
 - 3.2. Journal de facturation – Janvier 2019
 - 3.3. Comptes à recevoir – Mises en demeure
 - 3.4. Demande d'appui financier – Diabète Estrie
 - 3.5. Formations des élus
- 4. LÉGISLATION**
 - 4.1. Adoption du règlement 2019-01 établissant une Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail
 - 4.2. Avis de motion et dépôt de projet de règlement 2019-02 interdisant l'épandage de déjections animales durant certaines journées
- 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 5.1. Demande d'appui – Registre des armes à feu
 - 5.2. Achat du module « Licence mode déconnecté » logiciel BeeOn
 - 5.3. Rémunération formation « Officier non-urbain »

5.4. Information du Service de sécurité incendie

6. TRANSPORT ET VOIRIE

6.1. Autorisation d'appel d'offres – Abat-poussière

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

7.1. Octroi du contrat de l'étude de faisabilité du réseau d'égout et aqueduc

7.2. Autorisation signatures d'ententes avec Waste Management (enfouissement des déchets) et Englobe (disposition du compost)

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

8.1. Autorisation et dépôt d'une demande d'aide au programme Climat Municipalités

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1. Demande d'appui – Club Escadron 635 Cadets de l'air

9.2. Journée de la persévérance scolaire

9.3. Campagne de financement Camp Musical d'Asbestos – Bière et bouffe

9.4. Demande d'adhésion 2019 – RAVIR

9.5. Demande d'appui – CAB des Sources

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

11. CORRESPONDANCE

11.1. Copie de la correspondance

12. VARIA

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2019-02-030

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019 et qu'ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

Il est proposé par Clément Frappier

Appuyé par France Thibault

Et unanimement résolu

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

2 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Mme Huguette Jarret présente la soirée bénéfice de la Paroisse Cœur-Immaculé-de-Marie de la communauté de Saint-Camille / Ham-Sud. Ce sujet s'ajoutera aux discussions de la séance au point 3.6.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

2019-02-031

3.1 Adoption des comptes à payer – Janvier 2019

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Denis St-Onge
Et unanimement résolu*

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit et est autorisée à payer les comptes datés du 1^{er} janvier au 25 janvier 2019, selon la liste remise aux membres du conseil au montant de **42 252,17 \$**.

ADOPTÉE

3.2 Journal de facturation – Janvier 2019

Les membres du conseil prennent connaissance du journal de facturation.

2019-02-032

3.3 Comptes à recevoir – Mises en demeure

*Il est proposé par Denis St-Onge
Appuyé par France Thibault
Et unanimement résolu*

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à envoyer les mises en demeure pour les comptes de taxes de 2017 demeurant impayés.

ADOPTÉE

2019-02-033

3.4 Demande d'appui financier – Diabète Estrie

*Il est proposé par Denis St-Onge
Appuyé par France Thibault
Et unanimement résolu*

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille ne participe pas à la demande d'appui financier de Diabète Estrie.

ADOPTÉE

2019-02-034

3.5 Formation des élus

CONSIDÉRANT QUE diverses formations s'offrent aux élus municipaux par l'entremise de la Fédération Québécoise des Municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille a budgété 3 000 \$ pour la formation des élus et 1 800 \$ pour le remboursement des frais de déplacements et de repas du conseil;

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Clément Frappier
Et unanimement résolu*

QUE le conseil municipal accepte que des élus suivent de la formation au cours de l'année 2019.

QUE les frais de déplacements et de repas soient remboursés sous preuve de pièce justificative.

ADOPTÉE

2019-02-035

3.6 Mardi gras de la Paroisse Cœur-Immaculé-de-Marie de la communauté de Saint-Camille / Ham-Sud

Il est proposé par France Thibault

Appuyé par Denis St-Onge

Et unanimement résolu

QUE la conseillère Lucie Cormier, le conseiller Pierre Bellerose et le maire Philippe Pagé participent à la soirée bénéfique de la Paroisse Cœur-Immaculé-de-Marie de la communauté de Saint-Camille / Ham-Sud pour un montant de 30,00 \$ chacun.

ADOPTÉE

4 LÉGISLATION

2019-02-036

4.1 Adoption du règlement 2019-01 établissant une Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail

CONSIDÉRANT QUE toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur les normes du travail* (ci-après « LNT ») prévoit l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une Politique de prévention du harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de l'incivilité ou de la violence au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille entend mettre en place des mesures prévenant toute situation de harcèlement, d'incivilité ou de violence dans son milieu de travail;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, d'incivilité ou de violence dans son milieu de travail;

CONSIDÉRANT QU'il appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de promouvoir le maintien d'un milieu de travail exempt de harcèlement, d'incivilité ou de violence au travail;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller Pierre Bellerose qui a aussi déposé le projet de règlement lors de la séance du 14 janvier 2019;

CONSIDÉRANT QU'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil présents au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres du conseil présents

déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal;

***Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par France Thibault
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille adopte le règlement 2019-01 relatif à une politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail.

ADOPTÉE

2019-02-037

4.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2019-02 interdisant l'épandage de déjections animales durant certaines journées

AVIS DE MOTION est par la présente donné par le conseiller Pierre Bellerose qu'à une séance subséquente le règlement 2019-02 interdisant l'épandage de déjections animales durant certaines journées soit adopté.

Conformément à l'article 445 du Code municipal, le conseiller Pierre Bellerose dépose le projet de règlement 2019-02 interdisant l'épandage de déjections animales durant certaines journées.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité sur les heures d'ouverture.

5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-02-038

5.1 Demande d'appui – Registre des armes à feu

Le conseiller Clément Frappier déclare son intérêt à quitter la séance à 19 h 19 puisqu'il a enregistré ses armes au Registre et ne souhaite pas participer aux délibérations.

CONSIDÉRANT QUE certains citoyens sollicitent la Municipalité du canton de Saint-Camille afin d'adopter une résolution pour demander au gouvernement de faire marche arrière en ce qui concerne la Loi sur le Registre des armes à feu;

CONSIDÉRANT QUE cette Loi est de juridiction provinciale et non de juridiction municipale;

***Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Lucie Cormier
Et majoritairement résolu par voix exprimées (1 pour, 3 contre)***

QU'aucune résolution ne soit adoptée afin de demander au gouvernement de faire marche arrière en ce qui concerne la Loi sur le Registre des armes à feu.

Clément Frappier réintègre la réunion à 19 h 23.

ADOPTÉE

2019-02-039

5.2 Achat du module « Licence mode déconnecté » logiciel BeeOn

CONSIDÉRANT QUE le module « Licence mode déconnecté » permet d'inscrire les informations directement dans le logiciel BeeOn du Service de sécurité incendie, lors d'inspection, de prévention et d'intervention chez les citoyens;

***Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par France Thibault
Et unanimement résolu***

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille achète le module « Licence mode déconnecté » du logiciel BeeOn, pour le Service de sécurité incendie, au montant de 1 454,00 \$, taxes en sus.

ADOPTÉE

2019-02-040

5.3 Rémunération formation « Officier non-urbain »

CONSIDÉRANT QUE la rémunération prévue aux pompiers pour de la formation est présentement au salaire minimum;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu une demande de majoration pour les pompiers en formation « Officier non-urbain »;

***Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Clément Frappier
Et unanimement résolu***

QUE le salaire pour la formation d'Officier non-urbain soit majoré à 18,00 \$ de l'heure.

ADOPTÉE

5.4 Information du Service de sécurité incendie

Le maire informe les personnes présentes que le pompier Jonathan Leroux quitte ses fonctions au sein du Service de sécurité incendie de Saint-Camille.

6. TRANSPORT ET VOIRIE

2018-02-041

6.1 Autorisation d'appel d'offres – Abat-poussière

***Il est proposé par Lucie Cormier
Appuyé par Clément Frappier
Et unanimement résolu***

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à aller en appel d'offres pour l'abat-poussière 2019.

ADOPTÉE

7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

2019-02-042

7.1 Octroi du contrat de l'étude de faisabilité du réseau d'égout et aqueduc

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour une étude de faisabilité en eau potable et eaux usées incluant l'assainissement;

CONSIDÉRANT les recommandations reçues de la firme Techni-Consultant;

Il est proposé par Clément Frappier

Appuyé par Lucie Cormier

Et unanimement résolu

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille mandate la firme CIMA+ pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour une étude de faisabilité en eau potable et eaux usées incluant l'assainissement, au montant de 22 765,05 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE

2019-02-043

7.2 Autorisation signatures d'ententes avec Waste Management (enfouissement de déchets) et Englobe (disposition du compost)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille implantera la collecte des matières organiques au début du mois de mai 2019;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille et la Municipalité d'Ham-Sud ont demandé des prix à la tonne pour la gestion et le traitement des matières organiques à trois entreprises et qu'ils ont procédé à une analyse des coûts en fonction des prévisions de la participation des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille et la Municipalité d'Ham-Sud ont demandé des prix à la tonne pour la gestion des déchets à trois entreprises et qu'ils ont procédé à une analyse des coûts en fonction des prévisions de la participation des citoyens à la collecte des matières organiques;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille et la Municipalité d'Ham-Sud partagent le même camion pour les différentes collectes sur leur territoire respectif;

Il est proposé par Clément Frappier

Appuyé par France Thibault

Et unanimement résolu

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille octroi le contrat pour la gestion et le traitement des matières organiques à l'entreprise GSI Environnement – Englobe au coût de 53,75 \$ / tonne.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer ladite entente avec GSI Environnement – Englobe.

QUE l'entente avec GSI Environnement – Englobe soit en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020 et que celle-ci pourra être renouvelée selon la volonté des parties.

QUE la ristourne du compost soit partagée entre les municipalités à la fin de la deuxième année selon l'entente qui sera prévue.

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille octroie le contrat pour la gestion et le traitement des déchets à l'entreprise Waste Management au coût de 88,07 \$ / tonne.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer l'entente avec Waste Management pour l'enfouissement des déchets pour une période de 12 mois et que celle-ci pourra être renouvelée selon la volonté des parties.

QUE le changement du site d'enfouissement des déchets soit prévu la semaine du 17 février 2019.

ADOPTÉE

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2019-02-044

8.1 Autorisation et dépôt d'une demande au programme Climat Municipalités

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille souhaite faire une étude d'optimisation de l'urbanisation afin de réduire à la source l'émission de gaz à effet de serre sur son territoire;

***Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Clément Frappier
Et unanimement résolu***

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière agira au nom de la Municipalité du canton de Saint-Camille auprès du Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques pour la présentation et la gestion d'un projet en lien entre l'urbanisation et l'émission de gaz à effet de serre dans le cadre du programme Climat Municipalités – Volet 2.

ADOPTÉE

9 LOISIRS ET CULTURE

2019-02-045

9.1 Demande d'appui – Club Escadron 635 Cadets de l'air

CONSIDÉRANT QUE deux enfants de la Municipalité du canton de Saint-Camille participent aux activités du Club Escadron 635 Cadets de l'air;

***Il est proposé par Lucie Cormier
Appuyé par France Thibault
Et unanimement résolu***

QUE la Municipalité verse la somme de 100,00 \$ au Club Escadron 635 Cadets de l'air.

ADOPTÉE

2019-02-046

9.2 Journée de la persévérance scolaire

*Il est proposé par Lucie Cormier
Appuyé par France Thibault
Et unanimement résolu*

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille proclame du 11 au 15 février 2019 les journées de la persévérance scolaire dans la Municipalité du canton de Saint-Camille

QU'une activité soit prévue avec les élèves de l'école primaire Christ-Roi lors de ces journées et qu'un budget de 50,00 \$ soit alloué.

ADOPTÉE

2019-02-047

9.3 Demande de financement Camp Musical d'Asbestos – Bière et bouffe

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par France Thibault
Et unanimement résolu*

QU'un billet soit acheté au montant de 65,00 \$, pour la participation du maire, au Bière et bouffe du Camp Musical d'Asbestos dans le cadre de la campagne de financement.

ADOPTÉE

2019-02-048

9.4 Demande d'adhésion 2019 – RAVIR

*Il est proposé par France Thibault
Appuyé par Lucie Cormier
Et unanimement résolu*

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille renouvelle son adhésion à RAVIR pour un montant de 100,00 \$ pour l'année 2019.

ADOPTÉE

2019-02-049

9.5 Demande d'appui – CAB des Sources

*Il est proposé par Clément Frappier
Appuyé par Denis St-Onge
Et unanimement résolu*

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille renouvelle son partenariat avec le CAB des Sources pour un montant de 100,00 \$.

ADOPTÉE

10 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Mme Huguette Jarret

- Plainte concernant le déneigement du Camillois.
- Demande d'avoir plus d'abat-poussière dans les chemins non-pavés lors de l'épandage.

11 **CORRESPONDANCE**

11.1 **Copie de la correspondance**

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet une copie de la correspondance aux élus municipaux.

12 **VARIA**

Le conseiller Clément Frappier mentionne que le déneigement des routes, lors de la tempête du 2 février 2019, n'était pas du tout adéquat.

2019-02-050

13 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Et unanimement résolu*

QUE la présente séance soit levée à 19 h 49.

ADOPTÉE

Philippe Pagé
Maire

Julie Vaillancourt
Directrice générale et secrétaire-
trésorière